

Mis en ligne le 30/09/2022



Conseil Municipal du 28 septembre 2022

ORDRE DU JOUR

Finances

- 1 Décision modificative n° 2
- 2 Convention de partenariat avec l'association « Les Papillons »
- 3 Compétence investissement de l'éclairage public avec Hérault énergies – restitution à la Commune
- 4 Conventions avec Hérault THD pour la mise à disposition de parcelles destinées à abriter les installations d'un réseau de communications électroniques appartenant au domaine public
- 5 Redevance d'occupation du domaine public pour les opérateurs de télécommunications

Urbanisme

- 6 Délégation du droit de préemption urbain du Conseil Municipal au Maire

Foncier

- 7 Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle B 689

Affaires générales

- 8 Mise à jour du planning des astreintes des services techniques
- 9 Demande d'autorisation d'ouverture exceptionnelle du magasin LIDL situé ZAC La Crouzette les dimanches 17, 24 et 31 décembre 2023

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité sauf la délibération n° 9 qui a obtenu 20 voix POUR et 1 voix CONTRE

Présents : Jean AUGÉ - Jean-Louis CALVET - Nicole COSTE - Michel CAMPANELLA - José BELMONTE - Dominique LAUX - Stéphane WIBAUX - Francis DUQUENNE - Martine GAUTHIER - Joël CARRIER - Régine ROSENFELD - Caroline ROBERT - Joséphine GROLEAU - Nadège ROUQUET - Julien COUGNENC - Florian TENZA - Virginie PAPIN

Procurations : Christophe SIRVEN à Michel CAMPANELLA - Céline SABLIER à Jean AUGÉ - Fabienne SERVAT à Francis DUQUENNE - Estelle OLIVE à Stéphane WIBAUX

Absents : Ludivine SELIG - Stéphan LOPEZ

Démissionnaire : Jean-Louis MONTAULON